

Pour notre service public audiovisuel
et nos droits sociaux

Préavis de grève le 28 juin

Le gouvernement a lancé une vaste offensive de démontage des droits sociaux et de casse des services publics dans notre pays. Dans notre secteur, l'attaque vise autant l'audiovisuel public que le spectacle vivant, notamment les opéras et théâtres nationaux. La discussion budgétaire, dont les arbitrages seront rendus cet été, annonce une cure d'austérité sans précédent, amplifiant encore la saignée sociale des précédents gouvernements.

L'audiovisuel public est une cible de choix pour un président qui l'a déjà stigmatisé comme étant « la honte de la république ». Son financement, son périmètre, ses emplois, ses accords collectifs sont dans le colimateur. Les coupes claires annoncées s'élèvent à plusieurs centaines de millions d'euros et dépasseraient les milliers de suppressions de postes. Que restera-t-il de nos missions du service public alors que les périls ne cessent de monter, que le complottisme prospère et que les populistes se précipitent au portillon ?

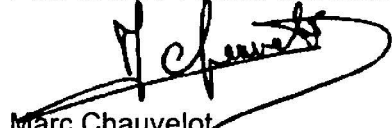
Déjà le 4 juin, lors de sa présentation de la vaste réforme au ministère de la culture, la ministre a annoncé la réduction du nombre de chaînes de France Télévisions. France 4 sera basculée sur le Web, France Ô est directement menacée de suppression, son sort remis entre les mains des élus locaux, la dimension nationale de France 3 visée par les redéploiements vers les régions.

Parfaitement en ligne avec la ministre, la patronne de France Télévisions n'a pas caché son intention de revoir notre accord collectif, généraliser les polyvalences, augmenter le temps de travail sans augmenter les salaires... Les mutualisations avec Radio France accompagneront le mouvement de compression du périmètre et des emplois dans les régions.

Pour faire entendre nos revendications et contrer ces attaques, la CGT de France Télévisions appelle à la grève pour permettre aux salariés de rejoindre les manifestations et dépose un préavis de grève le 28 juin à partir de 0H00 et pour une durée de 24H.

Paris, le 22 juin 2018

Pour la CGT France télévisions



Marc Chauvelot,
Délégué syndical central

*Reçu le 27.06.2018,
avec les coordonnées d'usage.*